

Jupille, le 8 janvier 2019

Informations aux Parents 2018/2019: circulaire n°7

*Objets : Effets pervers du décret "Titres et fonctions" – Utilisation de la messagerie "Smartschool"*

Chers Parents,

1. Effets pervers du décret "Titres et fonctions"

Comme certains d'entre vous ont pu le constater, tous nos élèves n'ont pas eu la possibilité, durant le 1<sup>er</sup> trimestre, de bénéficier de l'entièreté de leurs cours, les enseignants absents n'ayant pu être immédiatement remplacés et, lorsqu'ils l'ont été, pas nécessairement pour la totalité de leur charge. Si nous déplorons cette situation, principalement due à l'application du décret "Titres et fonctions", elle n'est rien à côté de celle que vivent beaucoup de nos collègues hennuyers et bruxellois. Face à ce constat, l'Association des Directeurs de l'enseignement secondaire libre a décidé d'interpeller à nouveau la Ministre et de mener deux actions symboliques que nous soutenons. La première est l'envoi d'une lettre explicative aux parents des élèves de notre réseau (voir verso). La seconde consiste à apposer à l'entrée de ses établissements, dès mardi 8 janvier, un calicot dénonçant la situation.

Nous espérons que ces initiatives seront de nature à faire réagir la Ministre, dans l'intérêt supérieur de tous les élèves scolarisés en Fédération Wallonie Bruxelles, dont le parcours scolaire ne doit pas souffrir d'un décret mal pensé, ne tenant pas compte des réalités de terrain.

2. Utilisation de "Smartschool"

Tout en vous rappelant qu'il vous est loisible d'obtenir un accès à notre plateforme numérique "Smartschool" (voir circulaire n°6), nous attirons également l'attention de tous sur le point 7.20 de notre R.O.I. (Ephémérides page 39) appelant, s'agissant de la messagerie, au bon sens de chacun pour une utilisation respectueuse des horaires et de la bienséance.

Nous vous invitons également à ne pas utiliser la messagerie de la session de votre enfant mais uniquement la vôtre. Nous vous remercions pour votre compréhension.

En vous réitérant tous nos vœux de joie, bonheur et santé pour 2019, nous vous prions de croire, chers Parents, en l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Manuel Alvarez  
Directeur adjoint

André Hérin  
Directeur

**Avis important : Merci de signer dans le journal de classe de votre enfant (page XIX) pour réception de cette circulaire n°7 du 8 janvier 2019**



Le 8 janvier 2019

Chers Parents,

Nous souhaitons attirer votre attention sur une situation d'urgence.

Celle-ci concerne la plupart des établissements scolaires de l'enseignement secondaire en Fédération Wallonie Bruxelles et fragilise dangereusement la formation que nos jeunes sont en droit d'attendre. Depuis quelques mois, les médias relayent cette information: en septembre 2018, le nombre d'heures de cours pour lesquelles un enseignant n'a pas pu être engagé est trois fois plus important que l'an passé.

Quels sont nos constats ?

- Vos enfants, nos élèves, n'ont plus la chance d'avoir une scolarité complète. Nous sommes trop souvent amenés à les renvoyer chez eux, à la rue ou dans le meilleur des cas en salle d'étude. Ceci n'est pas sans provoquer une perte de motivation pour certains élèves, mettant ainsi à mal les efforts fournis en termes d'accrochage scolaire.

- Des parties de programmes restent non vues, malgré les bonnes volontés souvent déployées en interne pour « limiter la casse », et ce compris pour les cours certifiés par les épreuves externes (CE1D, CESS).

- Des jeunes enseignants doivent parfois circuler entre 3 ou 4 écoles afin d'avoir un horaire complet, s'épuisant dans des déplacements plutôt que participer à la vie d'une école et s'investir dans divers projets pédagogiques et humains.

- Le remplacement des professeurs absents pour longue durée est rendu plus complexe par la réforme « Titres et Fonctions ». Citons un exemple: un professeur nommé avant la réforme et donnant des cours de français, histoire et étude du milieu doit aujourd'hui être remplacé par trois professeurs différents.

- Dans ce contexte de pénurie, les jeunes enseignants et les intérimaires privilégient les « bonnes » écoles, creusant ainsi insidieusement un peu plus l'écart entre les écoles à indice socio-économique fort et celles à indice socio-économique faible. L'Excellence proposée par le Pacte ne serait-elle destinée qu'aux plus favorisés ?

Nous avons tenté à plusieurs reprises d'alerter la Ministre mais celle-ci ne semble pas être sensible aux impacts pédagogiques, humains et sociétaux amenés par le décret « Titres et Fonctions ».

Face à cette situation inacceptable, notre souhait est de vous associer à notre démarche. Comprenez que nous sommes désolés de ne pouvoir assurer une scolarité d'Excellence à vos enfants. Nous demandons la révision du décret « Titres et Fonctions ». Si nous partageons la volonté de professionnaliser le métier d'enseignant, nous déplorons que, dans le contexte actuel de pénurie, la lourdeur bureaucratique paralyse le bon fonctionnement de la plupart de nos établissements.

Si vous désirez faire part de votre inquiétude et de votre désarroi, nous vous invitons à envoyer un mail à la Ministre de l'Enseignement, Mme Schyns [marie-martine.schyns@gov.cfwb.be](mailto:marie-martine.schyns@gov.cfwb.be).

Nous vous remercions de la confiance que vous avez manifestée en inscrivant votre enfant dans notre réseau et vous assurons que nous mettons tout en œuvre pour que chaque élève puisse s'y épanouir.

Association de directeurs enseignement secondaire libre